Cette maison est, nous a-t-on affirmé, très bien fréquentée.
Tous les jours cette ligne frontière est sillonnée par de nombreux vagabonds, rôdeurs, inspirant certaine crainte aux gens de l'endroit.

Découverte du crime

Les époux Mercier vivaient seuls, nous l'avons dit.

Hier matin, vers huit heures et demie, M. Mercier mandé au couvent voisin pour y réparer une porte, s'y rendit laissant au logis sa femme.

Vers dix heures et demie le menuisier ayant besoin de quelques outils quitta le couvent pour aller les prendre à son atelier.

En route il croisa deux vagabonds à allures suspectes, dont l'un était suivi d'un énorme chien noir.

Il ne fit pas autrement attention à eux et continuant son chemin, pénétra dans l'épicerie.

En entrant, aucun désordre n'attira ses regards. Etonné de ne pas voir sa femme, il voulut traverser le couloir pour gagner son atelier.

Alors, dans le demi-jour du magasin, il vit sa femme étendue sur le plancher, la tête dans le couloir.

Croyant à une *indisposition*, il se pencha vers elle pour la relever, tout en lui parlant. Mais aussitôt il recula d'horreur.

Les mains crispées sur le ventre, Rosalie Poulain, le crâne défoncé, comme par un formidable coup de massue gisait inanimée dans une mare de sang. Elle était encore tiède, mais elle avait cessé de vivre.

Tout le côté gauche de la tête de la malheureuse était écrasé, réduit en *bouillie formant* une plaie béante de quinze centimètres sur huit, par où le sang coagulé, la chair meurtrie, la cervelle, pendaient hideusement.

La femme était étendue sur le décubitus droit, et le coup qui l'avait assommée de foudroyante façon avait dû être si terrible que le ratelier de la malheureuse, sortant de la bouche, avait bondi sur le sol et se trouvait dans la mare de sang qui *se coagulait*.

Regardant de plus près, l'homme, fou de douleur, vit que les jupons de sa femme étaient en désordre, les poches en étaient arrachées, on s'était ainsi emparé des clefs des tiroirs que la victime portait toujours sur elle.

M. Mercier vit toutes ces choses en quelques minutes épouvantablement longues, revenant à la triste réalité il appela au cours.

Des voisins s'empressèrent, la victime fut relevée, transportée sur un lit situé dans la chambre donnant sur le couloir, et la gendarmerie de Templeuve prévenue en même temps que le Parquet de Tournai.

L'enquête

Bientôt arrivèrent sur leurs bicyclettes le commandant de gendarmerie Rouvroy, accompagné d'un gendarme, et l'enquête commença.

Sur le comptoir de l'épicerie on trouva un petit verre aux trois quarts rempli d'eau-de-vie ; le tiroir du comptoir était ouvert et vide, celui du cabaret, *ouvert aussi, ne contenait* plus rien.

M. Mercier, questionné, a dit que l'assassin dont le seul but était de tuer pour voler, était parti en vidant le contenu de deux bourses se trouvant dans les tiroirs, l'une contenait six francs, l'autre quatre à cinq francs.

Sur le comptoir du cabaret on remarquait l'empreinte sanglante d'une main.

Aucun voisin n'avait *rien entendu, mais* quelques-uns donnèrent le signalement de deux rôdeurs suspects, les deux que le mari avait rencontrés avec un chien.

Selon toute vraisemblance, tandis que l'un des deux rôdeurs faisait le guet, l'autre aura pénétré dans l'épicerie de Madame Mercier, et demandé un grand verre d'eau-de-vie.

Pour le servir, la victime dut aller dans la pièce à côté. Elle en revint avec la *consommation* demandée et déposa le verre sur le comptoir de l'épicerie.

Pendant ce temps l'homme s'était préparé et il a frappé un coup d'un terrible instrument quelconque qu'on n'a pas retrouvé, étendant sa victime à ses pieds.

Son crime perpétré, le vol accompli, l'homme sortant alla rejoindre son complice et tous deux gagnèrent Leers France, passant devant le poste des douanes et buvant dans les cabarets.

Une chasse à l'homme

Le bruit de ce meurtre s'étant rapidement répandu dans la commune de Leers (France), deux vagabonds furent arrêtés et écroués au violon. Mais de ce côté, la piste ne paraît pas sérieuse.

Vers une heure et demie, des habitants de Leers (Belgique) signalèrent un individu fuyant à travers champs dans la direction de Néchin, comme étant l'un des rôdeurs entrevus le matin dans les environs de la maison du crime.

Aussitôt une véritable chasse à l'homme commença. Traqué, poursuivi par la gendarmerie belge et par les habitants de l'endroit, l'individu fut bientôt arrêté, ligotté et conduit dans la maison du crime où il fut reconnu pour être le nommé Moulard Alfred, 34 ans, rôdeur et très mal noté.

Pressé de questions l'homme ne répondit que par des à-côtés, ne pouvant donner l'emploi de son temps mais niant avoir fait le coup. Il a été maintenu.

Seconde piste

Pendant ce temps le second individu, celui au chien, qui aurait montré à certaines personnes un mouchoir ensanglanté en disant, *ce qui a été reconnu faux, qu'il venait de se* battre avec des douaniers, prenait le chemin de Roubaix.

C'est un individu peu recommandable nommé Van Wisnsbergh Paul, 26 ans, dit « le briqueteur » ayant demeuré à Wattrelos.

Sur celui-là planent les plus graves soupçons.

En arrivant à la briqueterie Virnotte, Van Wisnsbergh *ayant troqué, à un des ouvriers* de l'endroit, son chien noir contre un chien blanc et dix francs, poursuivit sa route vers Roubaix.

Après avoir croisé le capitaine des douanes Mouy qui était au poste situé sur la route de Roubaix, l'homme entra au cabaret : « Au Buisson » chez M. Ladmirault et demanda un cigare.

Il était alors deux heures moins le quart.

S'adressant à Mme Ladmirault qui était dans le cabaret, l'homme, qui avait l'air égaré, lui dit : « J'ai échangé mon chien avec des briquetiers, j'en ai eu ce chien blanc et dix francs » et il partit, toujours dans la direction de Roubaix où sa trace n'a pas encore été relevée.

Le Parquet

Le parquet belge est descendu à Leers-Nord à 5 heures 1/2 de l'après-midi pour continuer l'enquête commencée par la gendarmerie.

L'accident d'automobile de Flers

M. Dulieux, l'auteur du terrible accident d'automobile de Flers, qui avait été incarcéré ces jours derniers, vient d'être remis en liberté sous caution.

SPECTACLES et CONCERTS

Théâtre-Cirque Hippodrome. — Le programme actuel du Cirque Continental, est un succès de fou rire. La joyeuse pantomime les «Barbier Roubaisien», le comique Assi, l'homme qui a fait rire le shah et les nouvelles blagues des clowns. L'équilibriste Sirreb est de première force.

Jeudi, à 3 heures très précises, matinée de famille offerte aux enfants avec le concours de tous les artistes et de la pantomime.

LILLE

Tragique tentative de suicide de deux Dunkerquois. — Un drame d'amour s'est produit hier dans un hôtel de la place de la Gare.

Un Dunkerquois et une jeune fille de Rosendaël, à bout de ressources, ont tenté de se donner la mort par l'asphyxie.

Il y a environ dix-huit mois, un nommé *Georges Delegher*, âgé de 40 ans, marié et père d'un enfant, demeurant à Dunkerque rue du Chaufour, faisait la connaissance à Rosendaël d'une jeune fille, Zulma Devos, âgée de 25 ans, demeurant boulevard de la République.

La liaison devint si étroite que Delegher, trouvant le domicile conjugal trop ennuyeux, conçut il y a environ deux mois, l'idée de *prendre la fuite, vers une autre région*, en compagnie de sa nouvelle amie.

Zulma Devos, sans souci de ses vieux parents dont cependant la position aisée pouvait lui faire entrevoir un avenir heureux, accepta la proposition de son amant et tous deux allèrent à Paris, boulevard Poissonnière.

Delegher obtint la représentation à la commission de la maison Cusonier, tandis que Zulma Devos plaçait des objets de lingerie.

Payés à la commission, et travaillant peu, les deux amoureux ne purent subvenir à leurs besoins et les maigres économies qu'ils avaient amassées furent bien vite dépensées.

Se rendant compte alors qu'une affreuse misère les guettait, ils décidaient de revenir à Lille, où peut-être, là, des amis complaisants leur viendraient en aide.

C'est dans cet espoir que jeudi dernier, le couple débarquait en notre ville, et s'installait à l'Hôtel d'Alsace-Lorraine, place de la Gare, 17, tenu par M. Pierre Arnould.

Les démarches faites pour obtenir des secours restèrent vaines et samedi, le faux ménage prenait la résolution d'en finir avec la vie.

La même journée, dans l'après midi, Mlle Zulma Devos se rendait aux Galeries Lilloises, où elle achetait un réchaud, chez un marchand du quai de la Basse-Deûle, une provision de charbon de bois.

La vision de la mort provoqua chez les désespérés une certaine appréhension et ce ne fut que lundi soir qu'ils résolurent fermement d'en finir avec l'existence.

Vers minuit, après avoir *calfeutré la porte*, les fenêtres et toutes les autres issues, Delegher allumait le réchaud.

L'appareil fonctionnait mal et par trois fois le représentant de commerce dut se relever pour le rallumer.

Vers trois heures, alors que tout était endormi autour d'eux, le dégagement d'oxyde de carbone commença seulement à s'opérer.

Ils étaient profondément endormis et la mort avançait, quand vers sept heures, un garçon de chambre en passant dans le couloir qui longeait leur appartement entendit des râles. Se doutant de ce qui se passait à l'intérieur, il enfonça la porte.

Les deux amis, couchés côte à côte ne semblaient plus donner signe de vie.

On courut immédiatement chercher M. le docteur Bleuzé, tandis qu'un agent prévenait M. Lecomte, commissaire de police.

Il ne fut point très facile de les faire revenir à la vie, et ce ne fut qu'après une heure et demie de soins, qu'ils reprirent connaissance.

L'état de Zulma Devos et de Georges Delez est aussi satisfaisant que possible.

Dans la soirée, vers sept heures, M. Devos est venu rechercher sa fille pour lui faire réintégrer le domicile paternel.

Un coffre fort éventré. — Vol de 3.200 francs. — L'exploit classique des voleurs de coffres-forts s'est renouvelé dans la nuit de lundi à mardi chez MM. Obry frères, minotiers rue de Jemmappes.

Les malfaiteurs, qui devaient vraisemblablement connaître l'état des lieux, et les usages de la maison, ont agi avec une rare audace.

Les cambrioleurs ont pénétré tout d'abord dans une salle remplie de sacs de farine, donnant rue Maracci, et dont la porte était close par un verrou et une serrure.

De cette salle, ils arrivèrent par une porte-cochère dans la cour, où, à gauche, on trouve les bureaux situés en face des magasins.

Le coffre, situé dans le couloir, se trouvant dans des conditions trop défavorables pour l'éventrer sur place, les voleurs jugèrent plus prudent de le transporter ailleurs.

Dans cette intention, ils le couchèrent sur un diable déposé dans la cour et sur des sacs habilement disposés sur le parquet, le trainant sous la voûte qui se trouve près de la porte d'entrée.

Le coffre-fort mesurant 1 m. 30 de hauteur et pesant environ 400 kilos, on avait supposé que la difficulté pour l'éventrer aurait été grande, mais les malandrins, et c'est ce qui fait croire qu'ils connaissaient parfaitement les lieux, avaient eu soin d'apporter un cric pesant plus de cinquante kilos, deux grandes pinces à riper, dont une de deux mètres de longueur et un lourd madrier long de 2 m. 25, *large de 20 centimètres et épais de 10.*

Munis de ces divers outils, ils firent sauter la porte, jetèrent pêle-mêle sur le sol une quantité de papiers et de registres, et dérobèrent une somme de 3.200 fr. composée de pièces d'or et de menue monnaie.

C'est vers quatre heures du matin, que le concierge, en ouvrant la grand'porte, constata ce méfait.

On ignore vers quelle heure le cambriolage s'est produit, mais on suppose que les malfaiteurs ont opéré vers une heure ou deux heures du matin. Le veilleur de nuit déclare n'avoir rien entendu et les chiens n'ont pas aboyé.

Il semblerait aussi que les voleurs étaient au courant des habitudes du caissier, car, chaque jour, l'argent qui se trouvait dans le coffre-fort était emporté en lieu plus sûr.

Or, *lundi soir, quelques instants avant son* départ, le caissier recevait une importante somme de M. Schotsmans, associé de M. Obry. L'employé, le reçu signé, refermait le coffre-fort sans en retirer l'argent et rentrait chez lui.

En outre, les ouvriers de l'établissement, contrairement aux jours précédents, ne travaillaient plus pendant la nuit.

Les cambrioleurs auraient-ils été mis au courant de ces divers détails ?

Vers huit heures du matin, M. Delalé, juge d'instruction, M. Chauvin, commissaire du 2e arrondissement, M. Jérôme, chef de la sûreté, se sont rendus sur les lieux et saisirent toutes les pièces à conviction.

La police va s'attacher notamment à rechercher d'où proviennent les outils qui ont servi à cet audacieux cambriolage.

Les exploits des automobiles. — Il a été écrasé hier matin, un chien noir, de taille moyenne et de belle race, rue Nationale, en face du Marché aux Chevaux, vers 7 heures du matin.

Autre écrasement d'un grand chien noir rue Léon-Gambetta, vers une heure de l'après-midi.

La veille, un homme pleurait près de la Grand'Place parce que son chien avait eu les reins brisés par une voiture automobile qui ne se dérange pas d'un centimètre.

Continuez, messieurs, ne vous gênez pas.

NORD

QUESNOY-SUR-DEULE. — Il a été retiré lundi matin, à l'écluse, le cadavre d'une femme de Cantin, Mme Léonard Deplanque-Descamps, épicière, native de Quesnoy-sur-Deûle.

Cette femme avait quitté son domicile jeudi et n'y avait pas reparu depuis.

Accident mortel à Fromelles

Lundi à deux heures et demie, au Touquet de Fromelles, M. Louis Courtin, cultivateur à Fromelles, âgé de 55 ans, en sautant de sa voiture dont les chevaux étaient emballés, est tombé et a eu la poitrine écrasée par une roue. Il est mort quelques minutes après.

Cambrai

SOLESMES. — Dimanche *soir, un ouvrier* Solesmois, le sieur Laurent Albert, âgé de 31 ans, occupé chez M. Noyelle, cultivateur, rue du Pontceau, revenait de voter quand il fit la rencontre d'un individu paraissant saoul, monté en bicyclette qui lui adressa des injures. Ils se rapprochèrent en s'invectivant très fort.

Mais Laurent reçut soudain dans le bas-ventre un coup de pied d'une violence inouïe de son adversaire. Le malheureux Laurent tomba à la renverse et ne sut plus dès lors se remuer. On le ramena, dans une voiture de place, chez ses pauvres parents affolés. Le coupable s'était enfui aussitôt son acte accompli. On le recherchera sans doute, car l'état d'Albert Laurent est grave.

Il ne prononce plus une parole. Sa jambe droite reste comme paralysée.

PAS-DE-CALAIS

Arras

Ouverture de l'Exposition. — L'ouverture de l'Exposition a eu lieu solennellement hier, à dix heures du matin, en présence de toutes les autorités civiles et militaires. La musique du 3e génie prêtait son concours.

Des discours ont été prononcés par MM, Minelle, maire ; Lami, directeur général de l'Exposition ; Bauvin, président du comité ; Galland, président du comité parisien ; et par M. Duréault, préfet.

Béthune

Drame passionnel à Pont-à-Vendin

Quatre coups de revolver

La demoiselle Blanche Trennel, âgée de 22 ans, demeurant à Pont-à-Vendin quittait il y a trois mois le nommé Agénor Druelle, âgé de 30 ans, marinier, avec lequel elle vivait depuis un certain temps.

Bientôt elle fit la connaissance d'un hâleur au service de la station électrique à Pont-à-Vendin nommé Staupen Albert, âgé de 25 ans.

Druelle, dont le bateau est en ce moment en stationnement à Cambrai, informé que son ancienne maîtresse avait noué de nouvelles relations vint dimanche dernier à Pont-à-Vendin pour s'en assurer.

Il chercha l'inconstante, mais celle-ci était *repartie à Meurchin avec son amant.*

Ayant pu savoir fort tard dans la soirée que les amoureux étaient allés au village voisin, Druelle se posta sur la route, où vers 11 heures du soir il les vit arriver.

S'adressant à Blanche Trennel, il lui demanda de revenir avec lui. Sur sa réponse négative, il tira sur elle deux coups de revolver et deux autres sur Albert Staupen.

La fille est grièvement blessé ; une balle a traversé le sein gauche et l'autre a pénétré dans le sein droit. Quant au jeune homme, il a été atteint à l'oreille et à l'épaule droite.

Un cafetier nommé Clément Droissart, témoin de cette scène, s'empara de Druelle et le conduisit chez le garde-champêtre. L'arrestation a été maintenue par la gendarmerie.

A L'OFFICIEL

ARMÉE ET MARINE

Appel des médecins de réserve. — Le *Journal Officiel* publie une circulaire relative à l'appel des médecins de réserve et de l'armée territoriale et des officiers d'administration du service de santé en 1904.

Vétérinaires. — M. Théry, vétérinaire en 1er au 6e régiment de cuirassiers, est affecté au 4e régiment de cuirassiers.

M. Stahl, vétérinaire en 1er au 2e régiment de chasseurs, est affecté au 15 régiment d'artillerie.

M. Audebert, vétérinaire en 1er au 19e régiment de chasseurs, qui n'a pas rejoint, est maintenu au 2e régiment de chasseurs.

ARMÉE TERRITORIALE. — *Artillerie.* — M. Neyme, lieutenant de réserve au 27e régiment, passe au groupe territorial du 15e régiment.

M. Gérard, sous-lieutenant de réserve du 15e régiment, passe au dépôt du matériel d'artillerie de la Fère.

FINANCES

Paris, le 2 mai 1904.

La défaite des Russes sur le Yalou a provoqué dès le début de la séance un mouvement de réaction générale, qui a été s'accentuant jusqu'en clôture et on finit partout presque au plus bas.

Tous les Fonds d'Etats sont en baisse plus ou moins forte, à commencer par notre 3 0/0, qui recule à 97 fr. après même 96.90.

L'Extérieure tombe à 81.70 contre 82.85 ; le Turc est aussi fortement atteint à 82,82.

Les Etablissements de crédit sont hésitants. Le Crédit Lyonnais revient à 1.103.

Les valeurs industrielles et de traction paient également leur tribut à la baisse. Les valeurs russes sont en réaction. Seules les Mines sont bien tenues, malgré la fermeture du Stock-Exchange. L'obligation Port-de Rosario s'avance à 470 fr.

Au taux de 500 francs, l'obligation de la Compagnie d'Eclairage de Bahia constitue un placement qui ressort à 5 0/0, avec un coupon semestriel de 12 fr. 50 nets d'impôts, à détacher le mois prochain. Rappelons qu'on peut se procurer ces titres à la Banque Simon, à Lyon.

Nos Chemins de fer suivent la tendance générale.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Abus de confiance. — Après une longue instruction, après trois ou quatre remises de l'affaire, remises provoquées par les finasseries du prévenu, le tribunal vient enfin de rendre son jugement dans le procès en abus de confiance intenté à Louis Meuleman, 19 ans, garçon boucher chez M. Courtois, rue d'Angleterre, à Lille. Il s'agit du détournement d'une somme de plus de 350 francs, provenant de recettes faites par le jeune filou pour le compte du patron.

Jusqu'au dernier moment, Louis Meuleman a nié sa culpabilité, malgré les charges accablantes qui pesaient sur lui, et la découverte dans sa chambre, d'une certaine partie des sommes dérobées. Le précoce gredin n'en est pas, du reste, à son coup d'essai ; déjà en novembre dernier, il a encouru une condamnation à six mois de prison avec sursis.

Cour d'assises du Nord

Voici le rôle de la session :

Lundi 9 mai. — Ministère public : M. Lacroix, substitut. — 1re affaire. **Vols qualifiés.** François Delgrange, 4 témoins. Défenseur : M' Ador. — 2e affaire. **Meurtre.** Pierre Henri Mercier, 7 témoins. M' Escoffier. — 3e affaire. **Assassinat.** François Alglave, 8 témoins. Défenseur : M' Treifous.

Mardi 10 mai. — Ministère public : M. Bossu, avocat-général. — 1re affaire. **Vol qualifié.** Jules Grassars, 4 témoins. Défenseur : M' Dournes. — 2e affaire. **Coups mortels à ascendant.** Edouard Rodenhubrez, 7 témoins. Défenseur : M' Gheerbrant. — 3e affaire. **Assassinat.** Alphonse Feys, 12 témoins. Défenseur : M' Dubron.

Mercredi 11 mai. — Ministère public : M. Lacroix, substitut. — 1re affaire : **Fausse monnaie.** Marie Terrache, 4 témoins. Défenseur : M' Degand. — 2e affaire : **Vols qualifiés et complicité.** Eugène Férain, Henry Huys, Alphonse Matsreux, Adolphe Vandevelde, Jen Fles, 3 témoins. Défenseurs : M'' Davillier, Decaudin, A. D'Hooghe, Gheerbrant et Dournes. — 3e affaire : **Vols qualifiés et complicité.** — Louis Marsin, Pierre Gallebaut, Henri Serry, Jules Droulez, Léopold Vannelle, Edmond Dubeaurepaire, Jules Drumez, René Secret, Louis Verleye, 12 témoins. Défenseurs : M'' Santerne, Delsaux, Dournes, J. Lavoix, Brackers d'Hugo, Santerne et Gheerbrant.

Vendredi 13 mai — Ministère public : M. Bossu, avocat général. — 1re affaire : **Fausse monnaie.** *Alfred Franckenk, Sidonie Houzé*, 11 témoins. Défenseurs : M'' Santerne et Soland. — 2e affaire : **Faux, abus de confiance.** Louis Saison, 3 témoins. Défenseur : M' Marchand. — 3e affaire : **Assassinat et vol.** Antoine Flamand, 6 témoins. Défenseur : M' Dubron.

Samedi 14 mai. — Ministère public : MM. Bossut, avocat général et Lacroix, substitut. — 1re affaire : **Meurtre.** *Léon Debus*, 4 témoins. Défenseur : M' Plouvier. — 2e affaire : **Meurtre.** Charles Deblock, 5 témoins. Défenseur : M' Delsaux. — 3e affaire : **Coups et blessures suivis d'infirmités.** Ernest Raciquot, 5 témoins. Défenseur : M' Dubron. — 4e affaire : **Presse.** X...

CHRONIQUE DES SPORTS

FOOT-BALL

Jeune France du Lycée de Tourcoing

Finale du championnat de France

La finale du championnat du Nord de foot-ball association a été jouée dimanche sur le terrain de l'U. S. T., à Tourcoing, entre les équipes du Collège d'Arras et du Lycée de Tourcoing.

Le Lycée de Tourcoing s'est assuré le titre de champion par cinq buts à un à Arras.

Dimanche prochain, la J. F. L. T. jouera à Douai la finale du championnat de France (scolaires). Son adversaire sera l'A. S. du Lycée d'Amiens, champion de Picardie.

Coupe H. Rousseau. — Jeudi prochain l'équipe première de la Jeune France jouera sur son terrain avec l'équipe première du pensionnat Gombert, de Fournes, un match organisé à l'occasion de la remise de la coupe H. Rousseau, gagnée par l'U. S. P. G.

NATATION

Union Sportive Tourquennoise

Ce soir à 8 h. 1/2, aura lieu la réunion hebdomadaire des commissions. Tous ceux qui s'intéressent au sport de la natation sont convoqués à cette réunion afin de s'inscrire dans la section correspondante.

LA TEMPÉRATURE

124 — MERCREDI 4 MAI — 242

Lever du soleil, 4 h. 37 — Coucher, 7 h. 17.
Lune. — Lever, 11 h. 46 s. — Coucher, 8 h. 16 m.
20e jour de la lune.
Des ondées sont probables avec température voisine de la normale.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

du 3 Mai

Baromètre à 8 h. matin : 762mm53.
Baisse depuis la veille : 0mm00.
Direction du vent : O.
Etat du ciel : Nuageux.
Température extrême : minima 5 6. — maxima 17°8.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre municipal de Lille. — Mercredi 4 mai (Tournée Le Bargy) : **Le Marquis de Priola**, comédie — **L'Enigme**, comédie.

Bureaux à 8 h. 1/4 ; Rideau à 8 h. 1/2.

KERMESSES

8 mai. — Capinghem, Lannoy.
12 mai (jour de l'Ascension). — Don, Mouvaux.
15 mai. — Faubourg de Valenciennes (Lille), Ronchin, Canteleu, Allennes-lez-Marais, Cysoing, Frelinghien, Hellemmes, Monchaux, Péronne, Radinghem.

Etat-civil de Roubaix

Du 1er Mai

Publications de mariages. — Entre : Philemon Van Daasselaere, 22 ans, tisser., r. Saint-Elisabeth 21 et Marie Delmulle, 24 ans, bambr., r. Ste-Elisabeth — Adolphe Rys, 25 ans, représ. de commerce, r. du Fontenoy 194 et Julie Lefebvre, 23 ans, s. pr. à Croix — Eugène Noël, 24 ans, dress., r. Paul-Bert 12 et Marie Bœr, 23 ans, tisser. à Wattrelos — Frédéric Deolet, menuisier, r. Drouot 35 et Eulalie Depoortere, journalière à Rolleghem — Henri Vienne, 32 ans, teinturier, r. des Vélocipèdes et Philomène Deléeluse, 27 ans, journ., r. des Fleurs — Alphonse Tiberghien, 34 ans, empl. à Flers et Adida Penel, 29 ans, sans pr. à Flers — César Deltête, 20 ans, apprêt., rue de l'Alma et Octavie Ruysschaert, 18 ans, gazeuse, r. de Tourcoing — Charlemagne Duvocelle, 44 ans, ajust. mécanic., r. des Fossés et Blanche Cordier, 44 ans, coutur., id. — François Naassens, 50 ans, journ., r. Cadeau 91 et Octavie Gallez, 43 ans, journ., id. — Edouard Roussel, imprim.-lithog. à Paris et Constance Hysette, cout. à Paris — Victor Jusy, 25 ans, chaudr., rue de Wasquehal et Marie Vandelanoite, 20 ans, piqurière à Wasquehal — Alfred Gress, 25 ans, ouv. vannier à Bruxelles et Catherine Beauman, 21 ans, colport. à Bruxelles — Jules Vandebunderie 21 ans, garçon boucher à Croix et Haydee Marcelle, 19 ans, s. pr., r. de la Mackellerie — Louis Deroubaix, 23 ans, dress. de chaines à Tourcoing et Maria Liénard, 23 ans, rentr., quai de Gravelines 15 — Joseph Hoël, 28 ans, apprêt., r. Franklin et Jeanne Vanderstiggel, 21 ans, soigneuse, r. de Condé — Emile Lesaffre, 49 ans, tisserand, Grande-Rue et Rosalie Demarque, 42 ans, ménagère, id. — Achille Dupuich, 33 ans. domest., rue du Pile et Louise Dubrunfaut, 33 ans, dévideuse, r. Casimir-Périer 18 — Albert Noll, 25 ans, peigneur, r. des Récollets et Marie Vincent, 21 ans, soign., r. Grétry 22 — Pierre Colpaert, 27 ans, domest., r. St-Jean 181 et Sidonie Deschamps 32 ans, ménag. à Tourcoing — Jules Lerouge, 28 ans, rattach. à Wattrelos et Céline Deschamps, 29 ans, dévid. à Wattrelos — Désiré Carrette, 30 ans, empl., r. Louis-Dupire 6 et Eugénie Debéthune, modiste à Douai — Louis Mœrman, 24 ans, ag. de police, boulev. de Metz et Rosalie Andries, 25 ans, soign. à Wattrelos.

Du 3 Mai

Naissances. — Fernande Bonduel, r. Dampierre 6 — Jeanne Evelina Smet, r. de Naples, c. Hyslinck 1 — Louise Sermon, Grande-Rue 329 — *Francis Camors, boulev. Gambetta (voiture)* — Edouard Cabbeke, r. Fosse-aux-Chênes 51 — Georgina Boitel, boulev. de Cambrai 60 — Raymond Bossut, boulev. de Paris 102 — Hermine Hertoge, r. Jacquard, c. Dhalluin 8 — Fernande Tilly, r. d'Antoing, c. Dujardin 3 — Gustave Bauters, r. Blanchemaille — Eugénie Vanreust, r. de l'Epeule, c. Laurens — Henri Christiaens, rue de Blanchemaille.

Décès. — Charles Berghof, r. de la Perche 10 — Louis Caucheteux, r. de l'Epeule, c. Lampe 8 — Auguste Couturier, r. de Soubise 95 — Victor Liévreuw, r. Marengo 18 — Edouard Tinck, rue Blanchemaille — Philomène Macour, r. de la Redoute 65.

Mariages. — Entre : Alfred Thiétart, rue de Beaurewart 105 et Marie Degeyter, r. du Fontenoy 43 — Jean Vanbellinghem, r. du Cartigny et Florence Verhamme, à Wattrelos.

Etat-civil de Tourcoing

Du 3 Mai

Naissances. — Tiberghien Albert, r. du Tilleul 314 — Vermeulen Emile, r. du Général-Souham 52 — Guermonprez Germain, r. Béranger — Deberghes Théophile, r. Nationale 122 — Lepers Aimé, r. des Villas.

Décès. — Pinoit Alfred, 10 m., r. de Roncq — Vandenabele Isidore, 34 ans, r. de la Cité 161 — Bulteau Louis, 67 ans, r. Ma Campagne 215.

A ROME

Déclaration du Docteur Lapponi

Médecin particulier de Sa Sainteté le Pape Pie X.

Le Docteur G. LAPPONI
d'après une photo.

L'éminent Docteur Giuseppe Lapponi, l'homme de science auquel a été confiée la santé, la précieuse existence du Chef de la Chrétienté, du Souverain Pontife, le même qui pendant de longues années prodigua ses soins à Sa Sainteté le Pape Léon XIII et recula pour lui la limite d'une heureuse vieillesse jusqu'à l'âge de 93 ans, écrit :

« Je certifie avoir expérimenté les pilules Pink dans quatre cas d'anémie simple consécutifs à la croissance. Après quelques semaines de traitement le succès répondit pleinement à mon attente. A l'avenir donc, je ne manquerai pas d'étendre l'usage de ce remarquable médicament au traitement des autres formes morbides de l'anémie et de *la chlorose, ainsi* qu'aux asténies, aux névroses et autres maladies similaires. »

En foi de quoi je signe : Giuseppe Lapponi, Médecin de Sa Sainteté le Pape Pie X.

Cette lettre porte au bas :

Vu pour l'authenticité de la signature de M. le docteur Giuseppe Lapponi, Médecin de Sa Sainteté le Pape Pie X.

Rome du Capitole le 27. 3. 04.
Pour le Maire, Palomba.

A M. M. Gablin et Cie, Pharmacien 23, rue Ballu, Paris, préparateurs des pilules Pink.

Les pilules Pink on le voit sont partout employées, partout appréciées, en France, à l'étranger dans l'univers entier. On a lu presque journellement dans ces colonnes des attestations de guérisons provenant des plus petites bourgades comme des *plus grandes villes. Des* guérisons par les pilules Pink ont été obtenues dans toutes les classes de la société, aussi bien par le plus modeste artisan que par le médecin des Papes. Quelles meilleures preuves de l'efficacité des pilules Pink pourrait-on fournir ? C'est un médicament incomparable pour les nombreuses maladies provenant de l'appauvrissement du sang, de la faiblesse du système nerveux. C'est le régénérateur du *sang tonique* des nerfs par excellence. C'est le soutien des milliers et des milliers de personnes faibles, anémiques, des jeunes filles pâles, chlorotiques, de ceux qui souffrent de l'estomac, de faiblesse générale, de rhumatisme. Les névrosés à quelque degré qu'ils soient, depuis celui qui a des migraines nerveuses jusqu'au pire des neurasthéniques doivent prendre les *pilules Pink qui font encore disparaître les* névralgies, la sciatique, la danse de St. Guy. Les pilules Pink guérissent, elles guérissent même là où les autres remèdes moins puissants ont échoué. Des guérisons de cas considérés comme incurables le prouvent et font des pilules Pink une préparation médicale scientifique, de la plus grande valeur, une nécessité dans l'existence déprimante de notre *époque.*

Mouvement du port de Dunkerque

Sur rade

Iquique, 3-m. Rochambeau, 1831 tx, c. Delmas, nitrate, Fayol.
Poti, v. ang. Pendeen, 1342 tx, maïs, Debaecker.

Entrées du 2 mai

Londres, v. ang. Sir-R.-Peel, 229 tx, c. Danes, div., Debaecker.
Londres, v. ang. Auricula, 412 tx, c. Davies, div., Morel.
Hull, v. ang. Torpédo, 301 tx. c. Larenne, div., Alibert.
Londres, g. Euterpe, 80 tx, c. Souvignon, brai, Leroy.
Camillas, g. Armoricaine, 79 tx, c. Leport, minerais.
Camillas, v. Le Havais, 171 tx, c. minerai, Leroy.
Havre, v. Ville-du-Havre, 99 tx, c. Esnol, div., Duchateau.

INDUSTRIE - COMMERCE

LAINES

Roubaix, 3 mai. — *Peignés (type unique).*

MOIS	COTE précédente	de midi à Roubx	4 h. 1/2 Tourc'
1904 Mai	5.325	5.325	5.325
— Juin	5.30	5.325	5.325
— Juillet	5.30	5.30	5.30
— Août	5.325	5.325	5.30
— Septembre	5.30	5.30	5.30
— Octobre	5.30	5.30	5.30
— Novembre	5.30	5.30	5.30
— Décembre	5.275	5.275	5.30
1905 Janvier	5.275	5.275	5.275
— Février	5.572	5.275	5.275
— Mars	5.275	5.275	5.275
— Avril	5.275	5.275	5.275

Affaires traitées à la Corbeille

MATIN

Mai . . . . . 5.000 » à 5.325

SOIR

Mai . . . . . 5.000 » à 5.325
Octobre . . . . . 5.000 » à 5.30
10.000 »

Anvers. — 65.000 k. Tendance calme.

COTONS

Le Havre, 3 mai. — Ouverture : ... balles. — Marché soutenu.

	2 11 h.	2 11 h.	3 11 h.		2 11 h.	2 4 h.	3 11 h.
Mai	88 1/4	87 3/4	87 ./.	Nov.	73 7/8	73 ./.	73 5/8
Juin	88 1/8	87 3/4	87 1/4	Déc.	73 1/8	72 1/8	72 3/4
Juillet	88 3/8	87 7/8	87 1/4	Janv.	73 ./.	72 1/4	72 5/8
Août	87 1/4	87 ./.	86 7/8	Février	72 3/4	72 ./.	72 3/8
Sept.	86 3/8	85 5/8	84 ./.	Mars	72 1/4	72 3/4	72 1/8
Oct.	77 5/8	77 3/8	77 3/4	Avril	72 1/2	72 3/4	72 ./.

New-York, 2 mai.

Recettes : 6.000 b. contre 17.800 en 1903, et 9.100 en 1902. — Total de la semaine : 16.800 balles, contre 23.900 en 1903 et 18.700 en 1902.

Marché calme.

	30	2		30	2
Mai	13 50	13 30	Novembre	[illegible]	[illegible]
Juin	13 6	13 40	Décembre	[illegible]	[illegible]
Juillet	13 75	13 53	Janvier	[illegible]	[illegible]
Août	13 63	13 53	Février	[illegible]	[illegible]
Septembre	11 96	11 82	Mars	[illegible]	[illegible]
Octobre	11 40	11 33	Avril	[illegible]	[illegible]

Middling Upland New-York. [illegible]
— New-Orléans. [illegible]

Liverpool, 3 mai.

Ventes probables, 5.000 b. — Marché calme. — Futurs : Baisse 4 à 5/100.

Marché de Bergues du 2 mai

Blé 1re qualité	15.44
Blé roux	15.29
Avoine	».»»
Fèves	»».»»
Sainfoin	».»»
Haricots	22.98
Graine de lin	»».»»
Pommes de terre	7.75
Oignons	»».»»
Fromage vieux	95.30
Beurre, le kilogramme	2.50
Beurre, en pièces	2.20
Œufs, le cent.	7.60
Lin, le kilo et demi.	».»»

BESTIAUX

	Prix au kilo vivant 1re qualité	2e qualité
146 bœufs ou vaches	0 90	0 80 à 0.85
67 veaux	» »»	» »» à » »»
» moutons	» »»	» »» à » »»
286 porcs	0.90	0 83 à 0.85

MARCHÉS DE PARIS

Bourse commerciale du 3 mai

Dépêche de 1 heure 15

Alcools Calmes	3	2	Avoines. Calmes	3	2	Farines Calmes	3	2
Cour.	38 75	39 ..	Cour	14 ..	14 ..	Cour.	28 15	27 85
Proch	38 75	39 50	Proch	14 20	14 25	Proch	28 25	28 10
J. A.	38 50	39 ..	J. A.	14 45	14 70	J. A.	28 30	28 35
4 der.	35 ..	34 50	4 dern	14 70	14 70	4 dern	27 75	27 50
4 oct.	31 25	34 ..	4 nov	.. ..	.. ..	4 nov	.. ..	.. ..
Blés Calmes			**Sucres Soutenus**			**Lin Calme**		
Cour.	21 25	22 20	Cour.	26 50	26 50	Cour.	37 ..	37 50
Proch	21 2	21 15	Proch	26 75	26 75	Proch	38 ..	38 ..
J. A.	20 95	20 90	J. A.	27 12	27 12	J. A.	39 ..	39 25
4 der.	20 55	20 40	3 oct.	.. ..	.. ..	4 dern	39 50	39 75
4 nov.	.. ..	.. ..	4 oct.	28 12	28 12	**Colza. Calme**		
Seigles Calmes			4 pr.	28 75	28 75	Cour.	43 25	43 50
Cour.	15 ..	15 ..	Roux	22 75 à	22 75	Proch	44 50	44 ..
Proch	14 75	14 75	Raf.	57 50 à	58 ..	J. A.	45 50	45 50
J. A.	14 75	14 50	Circ.	......	».	4 dern	46 25	47 ..
4 derni.	14 50	14 50						
4 nov.	.. ..	.. ..						

Cours de clôture du 3 mai

Avoines Soutenues		Blés Calmes		Lin Soutenu		Colza Calme	
Courant	14 25	Courant	21 30	Courant	37 25	Courant	43 30
Proch.	14 25	Proch.	21 25	Proch.	37 75	Proch.	44 25
J. A.	14 50	J. A.	21 ..	J. A.	38 75	J. A.	45 25
4 dern.	14 70	4 dern.	20 55	4 dern.	39 50	4 dern.	46 50
4 nov	.. ..	4 nov.	.. ..				
Seigles Calmes		**Farines Fermes**		**Sucres Calmes**		**Alcools Calmes**	
Courant	15 ..	Courant	28 30	Courant	26 6	Courant	38 75
Proch.	14 75	Proch.	28 50	Proch.	26 67	Proch.	38 75
J.A.	14 75	J. A.	28 45	J. A.	27 25	J. A.	38 50
4 dern.	14 75	4 dern.	27 75	3 d'oct.	.. ..	4 dern.	36 ..
4 mai	.. ..	4 nov.	.. ..	4 d'oct.	28 25	4 oct.	34 ..
				4 prem.	28 87	Stock	14.175
						Circ.	130 p.

BOURSE DE LILLE

du 3 mai

Actions minières

MINES	Crs préc.	Crs jour	Offres	Demand
Albi	1235 ..	.... ..	1240 ..	1230 ..
Aniche	1245 ..	1248 ..	1250 ..	1240 ..
Anzin	5600 ..	5475 ..	5480 ..	5470 ..
Azincourt pts.	625 ..	.... ..	630 ..	620 ..
Blansy	1234 ..	.... ..	1235 ..	1230 ..
Bruay	672 ..	674 ..	675 ..	670 ..
— (20e)	.... ..	.... ..	.... ..	.... ..
Bully-Grenay	4430 ..	4430 ..	4435 ..	4425 ..
Campagnac	1166 ..	.... ..	1170 ..	1165 ..
Carvin (5e)	378 ..	378 ..	380 ..	375 ..
Carvin	1900 ..	1900 ..	1905 ..	1895 ..
Clarence	415 ..	411 ..	415 ..	410 ..
Courrières	2845 ..	2840 ..	2845 ..	2835 ..
Crespin	133 ..	135 ..	140 ..	130 ..
Douchy	1075 ..	.... ..	1080 ..	1070 ..
Dourges	27625 ..	.... ..	27630 ..	27620 ..
— (100e)	270 ..	270 ..	275 ..	265 ..
Drocourt 1800	3355 ..	.... ..	3360 ..	3350 ..
— 3600	3355 ..	.... ..	3360 ..	3350 ..
Escarpelle	905 ..	905 ..	910 ..	900 ..
Ferfay	1050 ..	1050 ..	1055 ..	1045 ..
Ferques	465 ..	.... ..	400 ..	.... ..
Flines-Rache	540 ..	560 ..	565 ..	555 ..
Lens	.... ..	.... ..	.... ..	.... ..
— (100e)	760 ..	761 ..	765 ..	760 ..
Liévin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ligny-l-Aire	530 ..	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Maries 80 0/0	2209 ..	2215 ..	[illegible]	[illegible]
Marly	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Meurchin	13100 ..	.... ..	13110 ..	13090 ..
— (5e)	2650 ..	.... ..	2655 ..	2645 ..
Ostricourt	1330 ..	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thivencelles	600 ..	.... ..	620 ..	590 ..
Vicoigne-Nœux	23850 ..	23900 ..	23910 ..	23890 ..
Vicoigne (20e)	1199 ..	1200 ..	[illegible]	[illegible]

COUPONS ANNONCÉS

15 mai. — Béthune (Bully-Grenay), 67.50 — Vicoigne (act. entière), 450.»» — Vicoigne (le vingtième), 22.50.

BOURSE DE PARIS

du 3 mai

3 0/0 cpt.	97 05		V. Paris 1865	[illegible]
terme	97 05		[illegible]	[illegible]
3 0/0 1902 cpt.	97 92		[illegible]	[illegible]
terme	97 95		[illegible]	[illegible]
Tonkin 1895	[illegible]		[illegible]	[illegible]
Madagascar	[illegible]		[illegible]	[illegible]
Banq. de France	[illegible]		[illegible]	[illegible]
Banq. de Paris	1102		[illegible]	[illegible]
Comp. d'escom.	[illegible]		[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier	[illegible]		[illegible]	[illegible]
Crédit Industr.	626		Foncières	[illegible]
Crédit Lyonnais	[illegible]		[illegible]	[illegible]
Société Générale	[illegible]		[illegible]	[illegible]
Est	[illegible]		[illegible]	[illegible]
Paris-L.-Médit.	[illegible]		[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]		Communales	[illegible]
Nord	1756		[illegible]	[illegible]
Orléans	1410		[illegible]	[illegible]
Ouest	[illegible]		[illegible]	[illegible]
Est Algérien	[illegible]		[illegible]	[illegible]
Gaz Parisien	743		Ville Marseille	[illegible]
Transatlantique	155		Ville d'Amiens	[illegible]
Omnibus Paris	[illegible]		Ville Bordeaux	[illegible]
Suez	[illegible]		Ville de Lyon	[illegible]
Autrichiens	[illegible]		Ville de Roubaix	[illegible]
Egypte 3 1/2 0/0	[illegible]		Nord 3 0/0	[illegible]
Espag. ext. 4 0/0	[illegible]		Nord 2 1/2 0/0	[illegible]
Hongrois 4 0/0	[illegible]		P.-L.-M. anc.	[illegible]
Italien 5 0/0	[illegible]		» nouv.	[illegible]
Portugais	[illegible]		[illegible]	[illegible]
Banque Ottomane	[illegible]		Orléans anc.	[illegible]
Nord d'Espagne	[illegible]		» nouv.	[illegible]
Fives-Lille	[illegible]		Ouest anc.	[illegible]
Les Chargeurs réunis	[illegible]		» nouv.	[illegible]
Russe 1867-1869	[illegible]		Est anc.	[illegible]
» 4 0/0 1880	[illegible]		[illegible]	[illegible]
» 4 0/0 1890	[illegible]		Ardennes anc.	[illegible]
» cons. 4 0/0	[illegible]		Panama (bons à lots)	[illegible]
» 3 0/0 1891	[illegible]		Panama 0/0	[illegible]
» 3 0/0 1894	[illegible]		[illegible]	[illegible]
» 3 0/0 1896	[illegible]		[illegible]	[illegible]

BOURSE DE BRUXELLES

du 3 mai

VALEURS	Compt	Cours préc.	VALEURS	Compt	Cours préc.
Belge 3 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
B. nat. belge	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Imprimerie du Progrès du Nord, rue Nationale, 56, LILLE.
Le Gérant : A. LECLERCQ.